

Paris, le 21 août 2015

**AVIS AUX PORTEURS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT « LYXOR EVO FUND » (le « FCP »)**  
(Code ISIN n° FR0010343822)

Objet : Modification du Prospectus et du DICI

En tant que porteurs de parts du FCP géré par LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT, nous vous informons que le prospectus et DICI du FCP feront l'objet de modifications en date du 26 août 2015 afin de refléter notamment le changement stratégique utilisée par le FCP et décrit ci-après.

La stratégie utilisée par le FCP telle que décrite dans le prospectus est modifiée comme suit :

**« 1. Stratégie utilisée »**

*La technique de gestion qui sera mise en place tous les mois pendant la durée de vie du FCP est inspirée de la méthode dite de l'assurance de portefeuille : cette méthode consiste à ajuster régulièrement et de manière systématique l'exposition du portefeuille entre Actifs Risqués et Actifs Non Risqués, ces derniers permettant d'assurer la ou les garanties ou protections promises.*

*L'objectif d'exposition aux Actifs Risqués, calculé lors de chaque ajustement, résulte d'un calcul dont le terme principal est égal au produit de la différence entre la valeur du FCP et la valeur actuelle de la garantie donnée aux investisseurs et d'un coefficient **variable** qui dépend du risque associé aux Actifs Risqués, notamment la volatilité historique. **Ce coefficient sera compris entre zéro (0) et cinq (5).***

*Cependant l'objectif d'exposition aux Actifs Risqués sera de se maintenir au maximum à 100 % de l'actif du FCP.*

*La société de gestion pourra toutefois à tout moment s'écarter de cet objectif s'il anticipe des risques particuliers ou des situations particulières nécessitant ou permettant d'accroître ou de réduire la part de risque du FCP.*

*Ainsi géré, si le FCP enregistre des performances positives, depuis le début de chaque mois, permettant à la valeur du FCP de s'éloigner de la valeur actuelle de la garantie, il gardera son objectif d'exposition maximum aux Actifs Risqués. Inversement, si la valeur du FCP se rapproche de la valeur actuelle de la garantie du FCP, le FCP sera moins exposé aux Actifs Risqués de manière à atteindre cette garantie.*

*Cette technique de gestion permet ainsi de faire profiter aux investisseurs de la garantie et d'une allocation en Actifs Risqués optimisée. Elle ne permet cependant pas de garantir un taux de participation fixe et son résultat final dépend notamment de l'historique de performances des Actifs Risqués ainsi que de l'évolution des taux d'intérêt.*

*Le FCP sera exposé à deux types d'actifs:*

- *des actifs monétaires et/ou obligataires,*

Lyxor International Asset Management  
Tours Société Générale - 17 cours Valmy  
92987 Paris- La Défense Cedex – France

- *des Actifs Risqués afin d'être exposé à l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50™, dividendes nets réinvestis.*

*L'exposition aux Actifs Risqués et non risqués pourra notamment être obtenue par l'achat d'OPCVM monétaires, obligataires et indiciels ou de titres de créance, et d'autres actifs éligibles dont des actions de la zone euro, des dépôts, des pensions livrées et la conclusion d'opérations sur les marchés à termes fermes ou conditionnels réglementés (français ou étrangers) et de gré à gré*

*Les Actifs Risqués présentent un niveau de risque élevé.*

*L'objectif d'exposition aux Actifs Risqués sera de se maintenir au maximum à 100 % de l'actif du FCP.*

*La société de gestion se réserve la possibilité de réduire la proportion investie dans le panier risqué jusqu'à 0% afin de respecter les protections promises. »*

Le changement de la stratégie utilisée par le FCP a uniquement pour but de réduire en périodes de forte volatilité des marchés actions, le niveau d'exposition de la stratégie du FCP aux Actifs Risqués. En effet, dans ces circonstances, le coefficient qui sera appliqué pour le calcul de l'exposition du FCP aux Actifs Risqués, sera réduit et pourrait atteindre 0. En aucun cas, ce coefficient ne pourra être supérieur au coefficient fixe qui était appliqué avant le présent changement.

Des ajustements de rédaction ont été réalisés dans un but de clarification et de mise à jour ainsi que des mises à jour réglementaires.

**Le FCP conserve l'ensemble de ses autres caractéristiques, notamment son objectif de gestion et ses frais de gestion.**

#### **La Société de Gestion**

Lyxor International Asset Management  
17 Cours Valmy  
92800 PUTEAUX  
[www.lyxorfunds.com](http://www.lyxorfunds.com)